



Termes de Référence

Elaborer une stratégie d'inclusion pour les populations marginalisées en matière de Santé Sexuelle et Reproductive

1. Contexte et justificatifs :

L'Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF) est une organisation non Gouvernementale à but non lucratif, créée en 1971 et reconnue d'utilité publique par le décret numéro 72-477 du 8 juin 1972, et membre à part entière de la Fédération Internationale de Planification Familiale (IPPF) depuis 1971. L'Association Marocaine de Planification Familiale est une association nationale de DSSR résolue et engagée envers la justice sociale centrée sur l'individu, fournit des services de qualité pour toutes et tous, partout et favorisons le choix éclairé. L'AMPF a pour mission est de promouvoir une santé et des Droits sexuels et reproductifs de qualité pour tous, partout, en surmontant les obstacles.

Pour mener à bien sa mission, l'AMPF dispose d'un plan stratégique 2023-2028, sur les tendances nationales et internationales en matière de droits à la Santé sexuelle et reproductive.

Dans de nombreux pays, les populations vulnérables comprennent les migrants, les réfugiés, les minorités sexuelles, les personnes vivant avec le VIH/SIDA, les personnes handicapées, et les jeunes. Ces groupes font face à des barrières significatives pour accéder aux services de SSR en raison de la stigmatisation, de la discrimination, et de l'accès limité aux informations et aux soins adaptés. Environ 214 millions de femmes dans les pays en développement n'ont pas accès à des méthodes de contraception modernes, chaque année, environ 21 millions de filles âgées de 15 à 19 ans souhaitent éviter une grossesse, et les taux de mortalité maternelle restent élevés parmi les populations marginalisées en raison de l'accès limité aux soins obstétricaux d'urgence.

Au Maroc, ces groupes rencontrent souvent des obstacles culturels, socio-économiques et juridiques et religieux qui limitent leur accès aux services de SSR. Les minorités ethniques et religieuses, bien que moins visibles au Maroc comparé à d'autres régions, peuvent également rencontrer des difficultés d'accès aux services de SSR en raison de la discrimination et de la marginalisation sociale.

Parmi la population Clé, les groupes ont souvent des niveaux élevés de risques de transmission d'infections sexuellement transmissibles et ont besoin d'un accès amélioré aux services de prévention et de traitement.

De ce fait, l'AMPF essaie d'améliorer l'accès aux services de Santé Sexuelle et Reproductive pour toutes ces populations vulnérables et marginalisées à travers la mise en place de

politiques inclusives, des programmes adaptés aux besoins spécifiques de chaque groupe, ainsi qu'une sensibilisation accrue pour combattre la stigmatisation et la discrimination.

2. Objectif général de la consultation

- Développer une stratégie détaillée pour atteindre les populations marginalisées, exclues et vulnérables, en vue de leur fournir des services de santé sexuelle et reproductive adaptés à leurs besoins spécifiques.

3. Objectifs spécifiques de la consultation

- Identifier les principaux groupes de populations marginalisées, exclus et vulnérables au Maroc
- Évaluer les besoins spécifiques en matière de santé sexuelle et reproductive de ces populations.
- Analyser les barrières existantes qui limitent l'accès aux services pour ces groupes.
- Proposer des recommandations concrètes pour surmonter ces barrières et améliorer l'accès aux services.
- Développer un plan d'action incluant des indicateurs de performance pour évaluer l'impact des interventions proposées.

4. Méthodologie :

Pour mener à bien cette étude, le consultant est appelé à effectuer une évaluation approfondie des besoins spécifiques des populations marginalisées en matière de santé sexuelle et reproductive à travers une étude documentaire complétée par des recherches sur terrain. Dans ce sens, il est invité à se focaliser sur les points suivants :

- Identifier les barrières actuelles à l'accès aux services de SSR pour ces populations, y compris les obstacles sociaux, économiques et culturels.
- Organiser des consultations avec les parties prenantes clés, y compris les représentants des communautés concernées et les organisations de la société civile,
- Développer une analyse des données recueillies et formuler des recommandations basées sur des données probantes.
- Développer une stratégie détaillée comprenant des objectifs clairs, des actions spécifiques et des indicateurs de suivi pour mesurer l'impact.
- Intégrer des approches innovantes et adaptées aux contextes locaux pour surmonter les obstacles identifiés et promouvoir l'accessibilité des services.
- Présenter un projet initial de la stratégie pour validation.
- Élaborer un plan détaillé pour la mise en œuvre progressive de la stratégie, en identifiant les responsabilités, les ressources nécessaires et les échéanciers.
- Proposer un cadre de suivi et d'évaluation

5. Livrables :

- Rapport détaillé sur l'analyse des besoins et des défis des populations cibles en matière de santé sexuelle et reproductive.

- Document stratégique complet comprenant une stratégie détaillée et un plan d'action avec des recommandations spécifiques.

6. Durée de la consultation :

La consultation se déroulera sur une période de 60 de jours,

7. Profil du consultant (es) :

- Diplôme universitaire supérieur en santé publique, sciences sociales,
- Expérience pertinente dans la conception et la mise en œuvre de programmes de santé sexuelle et reproductive, avec une expérience spécifique dans le travail auprès de populations marginalisées ;
- Excellentes compétences analytiques et de recherche ;
- Engagement et disponibilité ;
- Le consultant doit tenir compte des principes de l'éthique dans la conception des livrables, y compris le respect des procédures et le maintien de la confidentialité et la sécurité des informations recueillies.

8. La supervision de la consultation

La consultation sera supervisée directement par le Directeur exécutif de l'AMPF.

9. Dossier de l'offre :

Le Consultant (e) est tenu de présenter :

- Une offre technique comprenant les éléments suivants :
- Un CV détaillé mentionnant les diplômes, les expériences, les compétences dans les domaines qui ont un lien avec la mission.
- Une note méthodologique qui récapitule la démarche/ approche, les outils et les tâches à entreprendre pour élaborer les différents produits.
- Un planning des activités avec échéancier

Une Offre financière.

10. Adresse de soumission:

Les dossiers seront adressés à l'adresse électronique : ampf@ampf.org.ma ou à l'adresse de l'association Marocaine de la Planification Familiale au 6, Rue Ibn Elkadi BP 1217, les orangers Rabat, avant le 25/08/2024 à minuit

11. Modalités contractuelles :

Les prestations du consultant sélectionné feront l'objet d'un contrat direct avec l'AMPF

NB : seuls les candidats retenus seront convoqués.